



ACQUISITION D'ŒUVRES EN 2025

La Commune de Val-de-Travers mène depuis plusieurs années une politique d'acquisition d'œuvres visant à enrichir son patrimoine artistique et à soutenir la création en lien avec le territoire. Ces acquisitions permettent de conserver des œuvres représentatives de la vie culturelle locale et de les rendre accessibles au public dans des lieux ouverts.

En 2025, la Commune a ainsi acquis des œuvres de deux artistes. Le premier, Guido Bernasconi, développe un travail pictural caractérisé par l'usage de couleurs vives, de motifs complexes et de superpositions de textures. Ses œuvres LIE et MARCH témoignent de cette recherche plastique et viennent renforcer la diversité de la collection communale.

Le second artiste est Kevin Beuret, qui vient de sortir un livre comprenant 150 clichés consacré aux animaux de notre région et qui participe à enrichir cette page de ses photographies animalières depuis plusieurs mois déjà. À l'occasion de la publication de son ouvrage, la Commune a acquis quatre photographies venant compléter la collection.

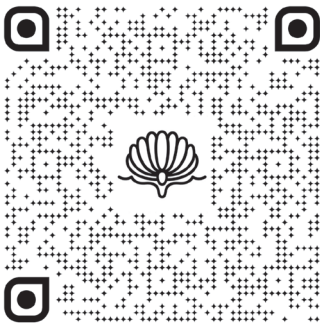
Ces œuvres ont rejoint la collection communale et sont désormais exposées sur le mur des œuvres communales à espaceVAL, à Couvet. Elles peuvent être librement admirées par les visiteuses et visiteurs dans le hall.

Le choix des œuvres s'inscrit dans la volonté de valoriser des artistes dont le travail entre en résonance avec le Val-de-Travers, tout en constituant progressivement un ensemble cohérent reflétant l'évolution artistique et culturelle de la région. Les acquisitions sont réalisées en collaboration avec la commission culturelle et dans le respect des règles communales en vigueur.

Par cette démarche, la Commune entend faire vivre son patrimoine artistique, le partager avec la population et renforcer la présence de l'art dans les espaces publics. •

CONSULTEZ LA RÉGLEMENTATION COMMUNALE

Notre Commune a mis au point un recueil systématique de sa réglementation (RSVDT). Tous les règlements communaux ainsi que les arrêtés du Conseil communal et du Conseil général d'ordre public et en vigueur sont mentionnés dans le RSVDT. Ils sont à disposition sur notre site Internet, via le lien suivant : www.val-de-travers/recueil-systematique-de-val-de-travers-rsvdt ou le code QR suivant :



Un autre document répertoriant ces mêmes dispositions réglementaires communales sous forme chronologique, le RCHVDT, est également disponible sous le lien précité.

En cliquant sur le lien www.val-de-travers.ch/reglementation-communale, vous serez dirigé vers la table des matières pour chaque rubrique et retrouverez tous les documents répertoriés (règlements et arrêtés du Conseil général et du Conseil communal). La navigation et la structure de la page ont été améliorées et offrent désormais des liens permanents vers les documents.

La réglementation communale se référant au droit supérieur, nous vous invitons également à consulter le droit cantonal et fédéral, via le recueil systématique de la législation neuchâteloise (<https://rsn.ne.ch>) et le recueil systématique du droit fédéral (www.fedlex.admin.ch). •

INFORMATIONS PRATIQUES

DIMANCHE SPORTIF – 25 JANVIER

1^{re} matinée avec deux sports de glace : hockey et bandy
Organisée par le CP Fleurier et le Bandy Club Val-de-Travers
Venez passer un moment de sport en famille ou entre amis-es. Pour tous les âges et tous les niveaux. Matinée 100% découverte et 100% plaisir.

- Matinée gratuite
- Possibilité de louer des patins sur place
- Prendre un casque et des gants
- Cannes prêtées
- Vous êtes libre de venir et repartir quand vous voulez

avis officiels

PHOTO ANIMALIÈRE

RENARD SOUS LA TEMPÊTE DE NEIGE

À la recherche de l'intensité, loin de la simplicité trop valorisée, pour se retrouver d'égal à égal avec le monde animal. •



© Vincent Pezzatti

ANNONCES

FOIRE DE COUVET – DÉLAI D'INSCRIPTION

Les sociétés et marchands intéressés à participer à la foire de Couvet, du vendredi 29 mai 2026 sont priés de s'inscrire d'ici au 28 février 2026.

Renseignements et inscription :

Commune de Val-de-Travers, Sécurité de proximité
Grand-Rue 38, 2108 Couvet, 032 886 43 40,
protectionpopulation.vdt@ne.ch

À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI ?

Consultez nos offres d'emploi sous Facebook, NEMONews et www.val-de-travers.ch/page/offres-demploi

QUALITÉ DE L'EAU POTABLE

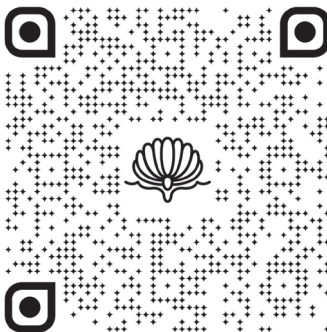
L'eau du Val-de-Travers
« Qualité naturelle »

Consommer l'eau du robinet est non seulement positif pour votre santé, votre empreinte carbone, mais également pour votre porte-monnaie.

La production d'eau en bouteille nécessite mille fois plus d'énergie que l'eau du robinet en raison de la chaîne de production, la fabrication d'emballage, le transport et l'évacuation des déchets.

Le coût de 1 litre d'eau plate du commerce correspond à 180 litres prélevés au robinet

La qualité de l'eau potable de notre commune répond parfaitement aux normes légales. Les résultats d'analyse par village peuvent être consultés via le code QR suivant •



MISES À L'ENQUÊTE

Les nouvelles mises à l'enquête publique sont à consulter au service de l'aménagement du territoire à Couvet. **Plus d'informations :** www.vdt.ch/page/mises-lenquete-publique

Adresses	Dates limites oppositions	Bien-fonds	Descriptions
Travers – Rhédoz 2	09.02.2026	2652	Mise en conformité de travaux déjà réalisés et transformation d'un bâtiment
Couvet – Chemin de la Tuilerie 5	09.02.2026	4201	Mise en conformité d'un couvert à ânes
Couvet – Rue de la Flamme 4	09.02.2026	2522	Agrandissement d'une villa
Noiraigue –La Clusette	09.02.2026	DP 33	Pose de panneaux solaires photovoltaïques - H10 Les Verrières - Neuchâtel (tunnel de la Clusette)
Fleurier – Rue de la Place d'Armes	09.02.2026	DP 124 & 146	Déplacement d'un arrêt de bus conforme à la LHAND, Fleurier « Collège régional »
Noiraigue – Rue de l'Areuse	09.02.2026	DP 24, 61, 72, 25, 2	Renforcement du « Pont des Abattoirs » (40to) situé sur la « Rue de l'Areuse » à Noiraigue, et création d'une passerelle pour piétons/cyclistes
Couvet – Site-Dubied 32	16.02.2026	3703	Fermeture de couverts
Môtiers – Rue de l'Arnel 16	16.02.2026	1348	Changement d'affectation : salon de coiffure en habitation
Couvet – Rue du Preyél 3	16.02.2026	1361	Assainissement du bâtiment d'habitation
Boveresse – Rue de la Gare 16	16.02.2026	1410	Agrandissement d'un bâtiment industriel